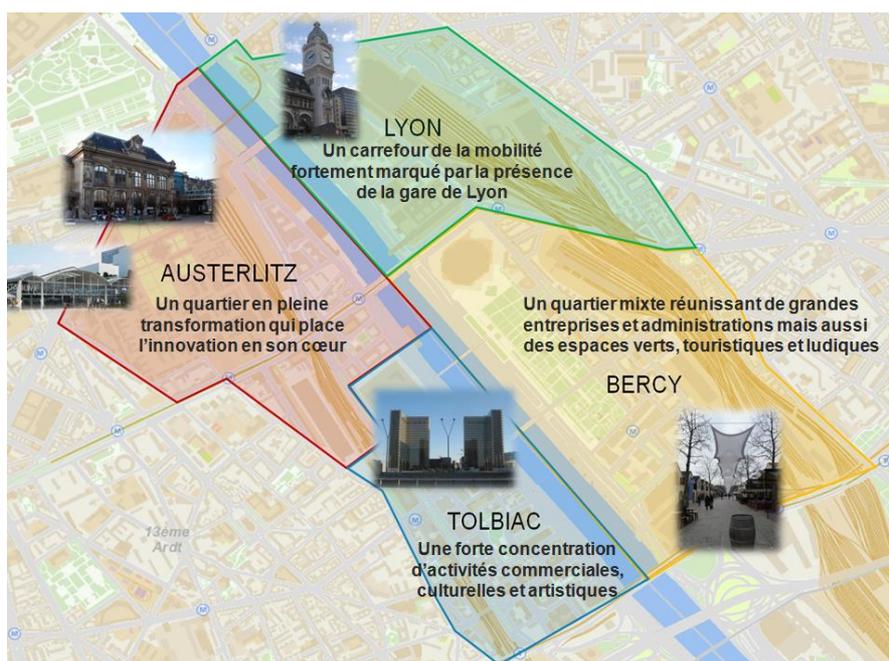




Paris et la RATP s'engagent ensemble pour créer un quartier d'affaires « Économie circulaire »

Le projet « Quartier des 2 rives » vise à développer un quartier « économie circulaire ». Ce site pilote situé entre les gares de Lyon et d'Austerlitz permettra de faire émerger des bonnes pratiques en termes de collecte des déchets et la mutualisation des équipements et des ressources.

L'évènement de lancement s'est tenu le 30 mars dernier au sein des locaux de la RATP, en présence d'Antoinette Guhl, Adjointe à la Maire de Paris, Catherine Baratti-Elbaz, Maire du XIIème arrondissement, Jérôme Coumet, Maire du XIIIème arrondissement et de Marie-Claude Dupuis, Directrice de la stratégie, de l'innovation et du développement de la RATP.



Plusieurs étapes vont rythmer le projet :

- L'identification et le recensement des entreprises qui souhaitent participer à l'expérimentation (TPE, PME ou grandes entreprises) ;
- La définition de leurs besoins en termes d'économie circulaire (flotte commune, collecte de déchets, mutualisation des salles de réunion, etc.) ;
- L'expérimentation de pratiques de mutualisation.

Pour la Ville de Paris, c'est l'opportunité de pouvoir mener un projet circulaire en fédérant les acteurs d'un territoire. Pour la RATP, le choix du quartier situé entre Gare de Lyon et Gare d'Austerlitz s'est imposé naturellement car c'est l'emplacement du siège de l'entreprise.

La Seine, trait d'union entre les deux rives, aura un rôle à jouer dans ce quartier pilote par le potentiel de transport qu'elle représente (approvisionnement, acheminement, évacuation).

La RATP s'est engagée activement pour une ville plus intelligente et plus durable. En tant qu'acteur majeur de la ville, il lui est apparu naturel de s'investir dans la recherche de synergies territoriales. Le projet est né de la volonté de la RATP de trouver une solution intelligente et durable pour la collecte des déchets dans le quartier de son siège. Elle est rapidement entrée en contact avec la Ville de Paris, également très engagée dans le développement de l'économie circulaire. La Ville de Paris et la RATP porteront également ce projet auprès des grandes entreprises présentes dans la zone de l'expérimentation.

Le projet « Quartier des 2 rives » a reçu le soutien de la CCI IDF dans le cadre de l'appel à projets Recycler pour réduire et recycler les déchets. Dans ce cadre, la CCI IDF accompagnera la Ville de Paris et la RATP pour identifier les TPE et PME susceptibles de participer à l'expérimentation.

Contacts presse :

presse@paris.fr / 01 42 76 49 61

servicepresse@ratp.fr / 01 58 78 37 37